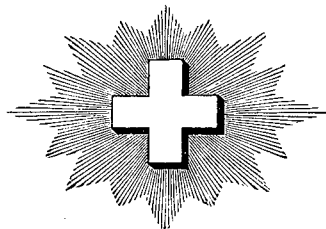


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU SUISSE DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 février 1917

N° 74345

(Demande déposée : 14 septembre 1916, 6 h. p.)

Classe 49 a

### BREVET PRINCIPAL

MÜLLER & VAUCHER S. A., Bienne (Suisse).

**Appareil destiné à être mis en connexion avec l'obturateur d'un objectif photographique pour en produire le déclenchement à un moment déterminé.**

L'objet de la présente invention est un appareil pour produire, à un moment déterminé, le déclenchement de l'obturateur d'un objectif photographique préalablement mis en connexion avec lui à l'aide d'un dispositif à bouton de pression. L'appareil comporte, comme d'autres appareils de ce genre, une boîte renfermant un mécanisme moteur qui commande un organe destiné à agir sur le déclancheur à la main de l'obturateur. Conformément à l'invention, la boîte qui renferme le mécanisme comporte sur son pourtour des moyens spécialement établis pour maintenir le bouton de pression du déclancheur à la main lorsque celui-ci est en connexion avec l'appareil.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, deux formes d'exécution de l'objet de l'invention.

Les fig. 1 et 2 représentent, en élévation et en plan, la première forme d'exécution, tandis que la fig. 3 est une élévation partielle de la deuxième forme d'exécution.

L'appareil représenté aux fig. 1 et 2 est un modèle pouvant être porté en poche. Il

comporte une boîte *a*, de forme cylindrique, renfermant un mécanisme moteur à ressort. Ce mécanisme actionne une crémaillère *b* qui sort de la boîte par une ouverture *c* et dont l'extrémité libre est coudée à angle droit. Dans la partie coudée de la crémaillère est ménagée une échancrure *d*. A l'extérieur de la boîte *a* sont prévus deux leviers *e* *f* dont le premier sert à remonter le ressort-moteur du mécanisme et l'autre à déclancher et arrêter à volonté ce dernier. Lorsqu'on remonte le ressort-moteur par le levier *e*, la crémaillère *b* est poussée vers l'extérieur de la boîte *a*, de manière que son extrémité libre en sort comme représenté au dessin. Une fois que la crémaillère est arrivée dans sa position extrême, on déplace le levier *f* pour l'enclencher dans cette position. Si l'on déclanche ensuite le mécanisme, au moyen du levier *f*, la crémaillère est ramenée lentement dans sa position initiale vers l'intérieur de la boîte. L'appareil est représenté au dessin conjointement avec le déclancheur à la main, d'une construction connue, d'un obturateur d'objectif photographique et sert à en produire

automatiquement le déclanchement à un moment déterminé.  $g$  est le bouton de pression relié par l'intermédiaire d'un organe flexible à l'obturateur de l'objectif. Cet organe flexible passe dans une enveloppe tubulaire, flexible également, qui est raccordée à une douille  $h$  dans laquelle glisse la tige du bouton  $g$  et qui présente un bourrelet  $i$ . Pour mettre l'appareil en connexion avec l'obturateur, on remonte préalablement le ressort-moteur, en sorte que la crémaillère  $b$  sort de la boîte. Ensuite, on place la douille  $h$  dans l'échancrure  $d$  de manière que le bourrelet  $i$  se trouve à l'intérieur de la partie coudée de la crémaillère, tandis que le bouton  $g$  prend appui sur le pourtour de la boîte  $a$  (fig. 1). Pour assurer la stabilité du bouton  $g$  sur le pourtour de la boîte ronde, ce dernier présente un enfoncement  $k$  qui sert d'assise au bouton  $g$ . Il ne reste plus qu'à déclancher le mécanisme, en agissant sur le levier  $f$ . La crémaillère étant alors ramenée lentement vers sa position initiale, rapproche la douille  $h$  et le bouton  $g$  l'un de l'autre, ce qui a pour effet que le déclanchement de l'obturateur se produit automatiquement à un moment donné. Les moyens pour assurer la stabilité du bouton  $g$  sur le pourtour de la boîte  $a$ , peuvent différer. Ces moyens peuvent être formés par des griffes, goupilles etc., ou encore, comme représenté en fig. 3, par un dispositif qui consiste en un support  $m$  fixé au moyen de vis  $n$  contre le pourtour

de la boîte  $a$ . La surface extérieure du support, légèrement concave, sert d'appui au bouton  $g$ .

#### REVENDEICATION:

Appareil destiné à être mis en connexion à l'aide d'un dispositif à bouton de pression avec l'obturateur d'un objectif photographique pour en produire le déclanchement à un moment déterminé, comportant une boîte renfermant un mécanisme moteur qui commande un organe destiné à agir sur le déclancheur à la main de l'obturateur, appareil caractérisé par le fait que la boîte qui renferme le mécanisme comporte sur son pourtour des moyens spécialement établis pour maintenir le bouton de pression du déclancheur à la main lorsque celui-ci est en connexion avec l'appareil.

#### SOUS-REVENDEICATIONS:

- 1 Appareil répondant à la revendication et dont la boîte est de forme cylindrique.
- 2 Appareil répondant à la revendication et dont la boîte présente, sur son pourtour, un enfoncement  $k$  qui sert d'appui au bouton de pression du déclancheur à la main.
- 3 Appareil répondant à la revendication et dont la boîte porte, sur son pourtour, un support  $m$  qui sert d'appui au bouton de pression du déclancheur à la main.

MÜLLER & VAUCHER S. A.

Mandataire: W. KOELLIKER, Bienne.

